

## Analyse des demandes de subventions 2023

### 1 Modalités 2023

#### 1.1 Eligibilité

Les modalités d'attribution des subventions dans le champ du sport pour 2023 restent inchangées par rapport à 2022.

Les modalités de soutien aux associations sportives sont ainsi définies :

- **Pour l'organisation d'événements sportifs d'envergure répondant aux orientations communautaires** : Attractivité territoriale, Développement économique, Sport et santé, Sport et enfance-jeunesse, Sport et lien social
- **Dans le cadre de projets répondant aux orientations communautaires** : Attractivité territoriale, Développement économique, Sport et santé, Sport et enfance-jeunesse, Sport et lien social

#### 1.2 Budget 2023

Pour cette année 2023 nous fonctionnons à budget constant et reconduisons le budget de 2022. Le budget pour le soutien aux associations sportives éligibles est donc **de 46 350€**.

Une enveloppe exceptionnelle de 50 000€ a été ouverte pour le soutien à deux événements exceptionnels : la finale de la coupe de France des Rallyes, et la finale du championnat du monde de Trial.

### 2 Analyse des demandes

Comme les modalités, les critères d'analyse restent inchangés en 2023.

#### 2.1 Critères d'analyse

##### a. Événementiel d'envergure d'intérêt communautaire :

Les critères établis permettent d'obtenir **une note maximale de 200**. Nous proposons de **retenir les événements obtenant une note de 100**, et de mettre en **délibéré les événements** obtenant une note comprise **entre 80 et 100**.

##### Présentation des critères retenus :

###### **-Attractivité territoriale : /150**

-Niveau de compétition et/ou Notoriété de l'événement : /100  
(locale :0 ; départementale : 25 ; régionale : 50 ; nationale : 75 ; internationale : 100)

-Résonance médiatique : /50  
(locale :0 ; départementale : 12.5 ; régionale : 25 ; nationale : 37.5 ; internationale : 50)

###### **-Développement économique : /30**

-Nombre d'ETP généré directement par l'événement : /10  
(0 : 0 ; <1 : 2,5 ; 1 à 3 : 5 ; >3 à 6 : 7,5 ; > 6 : 10)

-Part d'autofinancement de la structure : /10  
(<10% : 0 ; 10 à 25% : 2,5 ; 25 à 50% : 5 ; 50 à 75% : 7,5 ; > 75% : 10)

-Fonds privés mobilisés : /10  
(<10% : 0 ; 10 à 25% : 2,5 ; 25 à 50% : 5 ; 50 à 75% : 7,5 ; > 75% : 10)

###### **-Sport Santé : /10**

- Mise en place d'une ou plusieurs actions en faveur du sport santé /10  
(oui : 10 ; non : 0)

**-Sport et lien social : /5**

- Mise en place d'une ou plusieurs actions en faveur de public handicapé, défavorisé, en situation de détresse sociale : /5  
(oui : 5 ; non : 0)

**-Sport et enfance jeunesse : /5**

- Mise en place d'une ou plusieurs actions en lien avec les scolaires et/ou centre de loisirs : /5  
(oui : 5 ; non : 0)

**b. Projets d'intérêt communautaire :**

Concernant les projets d'intérêts communautaire, nous proposons de retenir les « actions » qui s'inscrivent de façon concrète dans une des thématiques suivantes en respectant les prérequis obligatoires (doit répondre à tous les critères) :

**-Sport santé :**

- Mise en place d'une ou plusieurs actions en faveur du sport santé
- Fréquence de l'action : > 1 fois par mois
- Appartenance à un label fédéral

**-Sport et lien social :**

- Mise en place d'une ou plusieurs actions en faveur de public handicapé, défavorisé, en situation de détresse sociale
- Fréquence de l'action : > 1 fois par mois

**-Sport et enfance-jeunesse :**

- Mise en place d'une ou plusieurs actions en lien avec les scolaires et/ou centre de loisirs
- Fréquence de l'action : > 1 fois par mois

**2.2 Volume et répartition**

**2.2.1 Demandes retenues : proposition**

**a. Événementiel sportif d'envergure d'IC**

La communauté de communes a reçu **14 demandes de subvention concernant l'événementiel sportif**. À la suite de l'analyse de ces demandes, en respectant les critères présentés ci-dessus, nous faisons la proposition suivante :

**De soutenir les événements suivants au titre de la ligne « sport » :**

Type	Association	Nom de l'événement	Note grille critères (/200)
Événement	Cyclo club Les Copains	Evènement cyclistes Les Copains-cyfac 2023	160
Événement	Vélo Club Ambertois	75ème circuit des Monts du Livradois	115
Événement	Vélo Club Ambertois	20ème Tour du pays d'Olliergues	120
Événement	Courir en Livradois Forez	Ambertrail	95
Événement	Club nordique des crêtes du Forez	Marathon du forez	100
Événement	Team Livradois	30e Rallye de la Fourme	132,5
Événement	A.S.A.L.F.	12ème Rallye d'Olliergues	100

**De ne pas soutenir les événements suivants :**

Type	Association	Nom de l'événement	Note grille critères (/200)
Evenement (non éligible)	Vélo Club Ambertois	Championnat du Puy de Dôme de minime à seniors	40
Evenement (non éligible)	Courir en Livradois Forez	Kid's athlé	42,5
Evenement (non éligible)	Courir en Livradois Forez	corrida de Noël	37,5
Evenement (non éligible)	Tennis club Ambert Livradois	Tournoi les Copains	75
Evenement (non éligible)	Les Terres Savinoises	8e édition des Terres Savinoises	42,5

**De soutenir les événements exceptionnels suivants :**

Type	Association	Nom de l'événement	Note grille critères (/200)
Événement exceptionnel	A.S.A.L.F.	Finale Coupe de France des Rallyes	120
Événement exceptionnel	Moto club du Livradois	Grand prix de France de Trial 2023 - Finale du Championnat du Monde FIM Trial GP 2023	165

**b. Projet d'IC**

La communauté de communes a reçu 8 demandes de subvention concernant des actions spécifiques ou du fonctionnement. À la suite de l'analyse de ces demandes, en respectant les critères présentés ci-dessus, nous faisons la proposition suivante :

**De soutenir les projets suivants :**

Type	Association	Nom du projet
Projet d'IC	Club nautique d'Ambert	Stage formation BNSSA
Projet d'IC	Tennis club Ambert Livradois	De la cour aux courts (animation écoles primaires)
Projet d'IC	Tennis club Ambert Livradois	Classes Tennis (collège Jules Romains)

**De ne pas soutenir les projets suivants :**

Type	Association	Nom du projet
Fonctionnement (non éligible)	Club nordique des crêtes du Forez	Fonctionnement du club
Fonctionnement (non éligible)	Les chemins de traverse	Développer la pratique de la marche nordique sur le territoire ALF
Fonctionnement (non éligible)	Twirling bâton du Livradois	Stage de perfectionnement
Autres (non éligible)	Ambert FCUS	Tournoi de Toulouges Pentecôte
Fonctionnement (non éligible)	Satanama	Proposer une activité physique qui mêle sport et détente à tous les publics et s'adaptant aux personnes ayant des problèmes de santé

### **3 Proposition de répartition de l'enveloppe**

Ainsi après analyse des demandes de subvention, nous faisons la proposition de répartition de l'enveloppe de la façon suivante :

Type	Association	Nom de l'événement	Proposition 2023
Evenement	Cyclo club Les Copains	Evènement cyclistes Les Copains-cyfac 2023	30 000,00 €
Evenement	Vélo Club Ambertois	75ème circuit des Monts du Livradois	3 000,00 €
Evenement	Vélo Club Ambertois	20ème Tour du pays d'Olliergues	4 500,00 €
Evenement	Courir en Livradois Forez	Ambertrail	1 800,00 €
Evenement	Club nordique des crêtes du Forez	marathon du forez	900,00 €
Evenement	Team Livradois	30e Rallye de la Fourme	1 900,00 €
Evenement	A.S.A.L.F.	12ème Rallye d'Olliergues	1 900,00 €
Projet d'IC	Club nautique d'Ambert	Stage formation BNSSA	1 500,00 €
Projet d'IC	Tennis club Ambert Livradois	De la cour aux courts (animation écoles primaires)	375,00 €
Projet d'IC	Tennis club Ambert Livradois	Classes Tennis (collège Jules Romains)	475,00 €
		<b>Total enveloppe" sport"</b>	<b>46 350,00 €</b>
Type	Association	Nom de l'événement	Proposition 2023
Evenement exceptionnel	A.S.A.L.F.	Finale Coupe de France des Rallyes	20 000,00 €
Evenement exceptionnel	Moto club du Livradois	Grand prix de France de Trial 2023 - Finale du Championnat du Monde FIM Trial GP 2023	30 000,00 €
		<b>Total exceptionnel</b>	<b>50 000,00 €</b>